

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
10 novembre 2000
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 8 novembre 2000, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de l'Ouganda auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une déclaration de M. Eriya Kategaya, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de l'Ouganda sur les discussions qui ont eu lieu avec les Ministres des affaires étrangères de l'Égypte, de la Jamahiriya arabe libyenne et du Soudan, les 26 et 27 septembre 2000 à Kampala (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,
Représentant permanent de l'Ouganda
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Semakula **Kiwanuka**

**Annexe à la lettre datée du 8 novembre 2000,
adressée au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent de l'Ouganda
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration du Premier Vice-Premier Ministre,
Ministre des affaires étrangères
de la République de l'Ouganda,
sur les relations entre l'Ouganda et le Soudan**

1. À l'invitation du Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de l'Ouganda, M. Eriya Kategaya, le Ministre des affaires étrangères de l'Égypte, M. Amre Moussa, le Ministre de l'unité africaine de la Jamahiriya arabe libyenne, M. Ali Triki, le Ministre des affaires étrangères du Soudan, M. Mustafa Osman Ismail, et leur hôte se sont rencontrés à Kampala les 26 et 27 septembre 2000 pour examiner les relations entre l'Ouganda et le Soudan. Les ministres étaient accompagnés de hauts fonctionnaires de leur gouvernement. Étaient également présents le représentant du Centre Carter, M. Thomas K. Crick, et les observateurs représentant le Gouvernement canadien, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

2. Les deux gouvernements ont réitéré leur volonté de s'abstenir de s'immiscer réciproquement dans leurs affaires intérieures et de s'abstenir de faire quoi que ce soit qui compromette la sécurité et la stabilité mutuelles.

3. Les ministres ont décidé que les Gouvernements égyptien, libyen, soudanais et ougandais, en collaboration avec le Centre Carter, le Canada, l'UNICEF et le HCR, créeront un mécanisme qui sera appelé à rechercher tous les enfants enlevés et à les rapatrier.

4. La réunion a souligné combien il importait que le commerce ne soit pas interrompu entre les deux pays.
